

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE
SOCIAL ET ECONOMIQUE
DU 20 MARS 2025 – 8H00
SALLE L’AVENTIN**

Présents : Président : Loïc RICHARD

Membres titulaires : Monique BERTRAND (secrétaire), Ali KHIDER (trésorier et délégué syndical), Audrey MEYER JAEGLY, Stéphane SCHNEIDER, TAVOLIERI Christelle, Nathalie VIDAL (trésorière adjointe)

Membres suppléants : Stéphanie BLASER, Dorothée LEGRAIN,

Absentes et excusées : Linda CHEBAB, Dahbia THIEL

Assiste également à la réunion : Rachel STANTINA, Directrice administrative et financière (invitée)

Le Président ouvre la séance et introduit les points à l’ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 27 février 2025
- 2) Vie de l’association
- 3) Avancement fusion Silone/Consultation CSE sur création d’un secteur Habitat privé solidaire
- 4) Point sur l’absentéisme
- 5) Sortie CSE d’été
- 6) Retour sur l’animation Sport et Santé
- 7) Divers.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 février 2025

Le procès-verbal de la réunion du 27 février 2025 est approuvé par tous les membres du CSE.

2) Vie de l'association

Ressources humaines

A la fin du mois de février, Aléos compte 149 salariés.

Sorties

- ✓ CHALOT Peggy, Assistante administrative au PPS, le 7 mars 2025.
- ✓ GIL Céline, Chargée de mission au SIE, le 28 mars 2025

Informations générales

Audit KPMG de la plateforme santé

Aléos a déjà fourni un certain nombre de documents et d'éléments pour cet audit. Les partenaires de la plateforme santé sont en train d'être interviewés. Lundi 24 mars, les personnes qui travaillent sur cette plateforme seront interrogées. D'autres rencontres avec les gestionnaires et Stéphane SCHNEIDER sont prévues. Ce contrôle nécessite beaucoup d'explications et de littérature. Tout le CODIR y contribue pour les questions d'organisation, de gouvernance, de financement et ressources humaines.

L'objectif de cet audit est d'évaluer les performances de la plateforme santé. Il a également pour but d'appréhender la question de la superposition des dispositifs sur le territoire. Est-ce que la plateforme ne fait pas double emploi avec d'autres dispositifs, tels que les LHSS Mobiles ? Cependant, les LHSS mobiles ne travaillent pas de la même manière et sont sur un autre périmètre géographique. Chez Aléos, nous pratiquons le partage des informations, l'établissement de diagnostics croisés, des stratégies car il y a des liens au quotidien avec les bénéficiaires. Les LHSS mobiles sont un système déconnecté du lieu de vie.

Il faut savoir qu'à ce jour, il n'y a pas d'engagement de financement de la plateforme sur 2025. Celle-ci aura-t-elle sa place dans le grand plan de réduction des dépenses publiques ?

Les conclusions de l'audit seront rendues en mai.

PJPDR et Parcours citoyen

Loïc RICHARD et Laurent HOLLET vont rencontrer le procureur du Tribunal de Mulhouse. Aléos a été sollicitée pour travailler à une mise en cohérence du traitement des premières incivilités chez les

jeunes. D'autres réunions avec la sous-préfecture, la Caf, la ville de Mulhouse et le procureur sont prévues. Ce dispositif ERP (Education-Réparation-Parentalité), qui correspond à des attentes du territoire, équivaldra à un rappel à l'ordre pour les collégiens qui font leurs premières bêtises ou qui glissent vers l'absentéisme. Il définira un parcours de citoyenneté et de réparation qui engage l'enfant et les parents.

Lors de la visite à Mulhouse de M. François-Noël BUFFET, Ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur, ce dispositif et le PJPDR seront présentés.

Rencontre avec la Banque des territoires

La banque des territoires est le financeur principal d'Aléos pour les travaux de réhabilitation et de construction. Aléos a pu leur exposer les orientations et les futures priorités qui se dégagent du PSP. Cela représente des sommes conséquentes à mobiliser, notamment pour les grosses réhabilitations des résidences Cigognes, L'Ecluse et Vauban.

Demande de soutien d'une association MOBILITE MODE D'EMPLOI

Cette association d'action sociale compte une dizaine de bénévoles qui aident dans l'apprentissage à la conduite et pour l'obtention du permis de conduire. L'association employait 2 salariés mais est en difficulté car ses membres ne souhaitent pas porter les charges administratives qui existent. Cette petite structure locale a un budget de 30 000 € par an.

Ils souhaitaient au départ fusionner avec MEDIACYCLES mais MEDIACYCLES ne souhaite pas gérer des bénévoles qui sont par ailleurs présents au Conseil d'Administration.

Loïc RICHARD et Nadia BOUIDRA vont étudier la partie administrative qui consiste à :

- coordonner les demandes vers les orientations ;
- recevoir les personnes et les orienter vers les bénévoles ;
- établir un bilan mobilité...

La décision d'Aléos interviendra rapidement car l'association a un contrat de gestion avec MEDIACYCLES qui court jusqu'au mois de mars. Le président se prononcera sur cette question. Un bilan de leur activité, de leur possibilité et de leur capacité sera fait rapidement.

3) Avancement fusion Silone/Consultation CSE sur la création d'un secteur Habitat Privé solidaire

Avec l'arrivée des activités de Silone, Aléos souhaite regrouper un ensemble d'activités cohérentes dans un même service : le Secteur de l'habitat privé solidaire.

Les activités de base de gestion locative d'Iméos et celles de Silone seront centralisées au sein du service Logement et intermédiation locative ainsi que la partie technique d'Iméos et celle de Silone. La différence entre les deux entités provient des dispositifs. Les personnes logées dans le cadre de l'IML et du mandat de gestion location ou sous-location bénéficient d'un accompagnement social destiné à les stabiliser dans le logement.

Chez Silone, dans le cadre de l'ALT, c'est le contraire : la durée d'occupation des logements est limitée et les personnes suivies sont incitées à quitter le logement à l'expiration du délai et de

l'accompagnement. En outre, le locataire au sens légal du terme, dans ce cas de figure, est l'association Silone et non le bénéficiaire du logement. Certains suivis, tels que le contrôle des assurances, ne sont pas les mêmes.

Le service Logement privé sera en charge des études (ADIL...), de la coordination avec les partenaires et de la fidélisation des propriétaires avec la création d'un club de propriétaires (rituel d'information). Les questions de développement et de travail sur les copropriétés seront traitées également par ce service.

Le service Logement d'Abord sera chargé de suivre l'accompagnement et la gestion du fonds de sécurisation régional qui sécurise les propriétaires sur leurs biens immobiliers en gestion, en cas de dégradations.

Monique BERTRAND émet des réserves quant au nombre de personnes au service technique chargées de s'occuper du parc Immobilier qui est conséquent et qui dépassera les 400 logements. Ali KHIDER s'inquiète des nouvelles règles en matière de DPE, qui visent à interdire la location des logements classés (F ou G) et cela en raison de l'état de dégradation des logements de Silone.

Loïc RICHARD explique,

- d'une part, que le service technique bénéficiera du support du Pôle Patrimoine et Sécurité ;
- d'autre part, que les logements Silone vont être remis à neuf, après un gros programme de travaux;
- et qu'à partir de 500 logements en gestion, le Secteur pourra bénéficier d'une équipe plus complète ; la question de l'encadrement étant un point d'équilibre permanent.

Il précise également que les règles sur les DPE risquent d'être décalées si les propriétaires n'arrivent pas à se mettre en conformité dans les délais. Il explique également que la dégradation des logements est due à la stagnation pendant plus de 10 ans de situations complexes pour un public fragile.

Tous les salariés de Silone, présents au 1^{er} juillet 2025, seront intégrés dans le nouvel organigramme qui sera effectif à compter du 1^{er} septembre.

Consultés sur la création de ce nouveau secteur, les membres du CSE émettent un avis favorable.

4) Point sur l'absentéisme

Rachel STANTINA a tenu à mettre à l'ordre du jour un point sur l'absentéisme pour 3 raisons :

- une recrudescence des arrêts maladie ;
- un changement des indemnisations à partir du 1^{er} avril, l'Etat réduisant le plafond de ces indemnisations ;
- une information de l'impact de la maladie pour les salariés.

En 2024, il y a eu 234 arrêts de travail, soit 2 637 jours calendaires ; ce qui constitue une hausse de 38 % par rapport à 2023 (213 AT). Or, rien que pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 28 février 2025, Aléos a réceptionné 50 arrêts de travail.

L'absentéisme crée une désorganisation du service et une surcharge de travail ponctuelle pour les salariés ainsi qu'une augmentation de la charge de travail administrative.

Or, le ministère du travail a confirmé récemment la baisse du salaire plafond pris en compte pour le calcul des indemnités journalières de Sécurité Sociale Maladie. Ainsi, cette réforme va entraîner une baisse des IJSS Maladies pour les arrêts de travail prescrits à partir du 1^{er} avril 2025.

Concrètement le plafond des revenus pris en compte pour le calcul des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail est abaissé de 1,8 à 1,4 % le smic. Ainsi, la part d'indemnisation à la charge de l'employeur va augmenter mécaniquement pour maintenir la rémunération du salarié en arrêt de travail.

Enfin, cela pourra aussi avoir une incidence sur les régimes de prévoyance complémentaire, les cotisations à la charge des salariés et de l'employeur pourraient augmenter.

Le coût de cette mesure impactera nos résultats en 2025 et les nets sur la fiche de paie des salariés en 2026.

Rappel : les arrêts de travail maladie ont également un impact pour les salariés sur le calcul du 13^{ème} mois et de la prime d'intéressement. Les détails du calcul sont présentés dans le PPT.

Enfin, Rachel STANTINA rappelle les bonnes pratiques en cas d'arrêt de travail et insiste sur le fait d'envoyer à la CPAM les volets 1 et 2 des arrêts de travail papier dans les 48 heures. En effet, sans ce document, Aléos ne perçoit pas les indemnisations.

5) Sortie CSE

Quatre propositions ont été étudiées :

1. Visite de Belfort et entrée à la base nautique de Malsaucy

Malgré un budget raisonnable (environ 5 000 €) et la diversité des activités possibles, cette option est abandonnée car les dates proposées sont en mai, soit le mercredi 21 ou le mercredi 28 mai 2025.

2. Le Parc Aventure à la Bresse

Le budget est à peu près équivalent à celui de Kruth (8 000 €) mais le trajet est plus long.

3. EUROPAPARK

Cette proposition bien qu'attrayante manque de convivialité, les salariés se dispersant dans le parc.

4. Parc Aventure à Kruth

Nathalie VIDAL et Ali KHIDER se sont rendus à Kruth.

Le coût d'une sortie dans ce lieu s'élève à environ 8 000 € en projetant les inscriptions suivantes :

- 40 inscrits à l'accrobranche,
- 20 à l'escape game (géocaching),
- 20 au coffre des pirates (escape game sans déplacement)
- 36 au laser aventure

- 20 pour le pédalo,
avec un accueil gourmand, un repas barbecue à midi et une collation l'après-midi.

Les membres du CSE optent pour cette sortie et attendent une proposition de budget détaillée.

6) Retour sur l'animation

18 personnes étaient présentes à l'animation « Sport et Santé et ont pu poser des questions sur la pratique sportive, la nutrition et l'utilisation des équipements au coach sportif, Aziz HEBBAL.

Des salariés ont aussi fait part de leur volonté de suivre des séances de coaching personnalisées. Cette question va être étudiée.

7) Divers

Certains salariés ont émis le souhait d'être informés des prochaines dates de réunion du CSE.

Monique BERTRAND enverra un mail pour informer de la tenue des réunions CSE. Un cahier est disponible chez elle dans lequel les salariés peuvent poser leurs questions et noter leurs doléances.

La prochaine réunion du CSE aura lieu le

Lundi 28 avril 2025 à 10h00 à la salle L'AVENTIN

La secrétaire

Monique BERTRAND



Le président

Loïc RICHARD

